



## Règlement particulier du INTO THE BAD #6 Tournoi de Badminton Paris 18ème Les 14 et 15 Juin 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (**FFBaD**), le règlement des autorisations de tournoi en vigueur de la Ligue Ile de France de Badminton (**LIFB**).

### Article 1 : généralités

---

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **2403481** et sous le nom **INTO THE BAD**. Il se déroule les **14 et 15 Juin 2025** au **Gymnase Micheline Ostermeyer, 22 bis Esplanade Nathalie SARRAUTE 75018 Paris**, sur 8 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroulera selon les règles de la **FFBaD**, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la **FFBaD** et doit être en possession de sa licence joueur.
- 1.4 Le Juge-Arbitre principal de la compétition est **Pascal CANDEILLE** et le Juge-Arbitre adjoint est **Arthur SOUILLAC**. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.
- 1.5 Le GEO est **Germain TAN**, accompagné de **Juliette AZHAR** et de **Marion CASTAGNET**

### Article 2 : séries et tableaux

---

- 2.1 Le tournoi **INTO THE BAD** est un tournoi national de 'type standard' qui s'adresse à tout licencié de France et tout joueur étranger sénior autorisé par son pays à participer à la compétition. Il est ouvert aux minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans répondant aux classements requis pour le tournoi, avec une autorisation de 2 tableaux maximum par joueur. L'inscription en simple et en mixte est interdite.
- 2.2 Le découpage des séries et tableaux se fera en fonction des CPPH correspondants à la date de fin des inscriptions, le nombre de séries sera déterminé par ce découpage. Il s'agit d'un tournoi par lots. La participation au tournoi est ouverte aux joueurs de classement NC à N3.
- 2.3 Les tableaux sont *Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame* et *Double Mixte*.
- 2.4 Les simples se déroulent sur les 2 jours. Les doubles mixtes se déroulent sur la seule journée du samedi. Les doubles se déroulent sur la seule journée du dimanche.
- 2.5 Tous les tableaux se joueront en phase de poule suivie d'une phase en élimination directe.
- 2.6 **Les classements seront figés à J-30** de la date du tournoi, soit le **15 Mai 2025**. **Une mise à jour du CPPH sera effectuée le jour du tirage au sort**, afin que le coefficient du tournoi soit le plus juste possible, ainsi que pour la désignation des têtes des séries. Toutefois, même s'il y a eu une évolution de classement, le joueur restera dans la série qui a été figée à J-30.
- 2.7 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x).
- 2.8 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux ou de réorganiser certains tableaux.



### Article 3 : inscriptions

---

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **15 Mai 2025**.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **30 Mai 2025**.
- 3.3 Les inscriptions seront faites intégralement en ligne sur le site [www.Badnet.org](http://www.Badnet.org).
- 3.4 Les inscriptions de joueurs d'un club par un autre club ne seront prises en compte que si les joueurs concernés ont confirmé leur inscription eux-mêmes. Les inscriptions des joueurs étrangers se feront sur BadNet par le comité d'organisation. Au niveau national, seuls les joueurs et joueuses à jours de leur licence à la date de clôture des inscriptions seront pris en compte.
- 3.5 Les règlements se feront uniquement en ligne sur Badnet.
- 3.6 Le non-règlement de son inscription lors du pointage sera considéré comme WO volontaire.
- 3.7 La prise en compte des inscriptions se fera en *mode Standard*. 6 places en Série 1 de chaque discipline seront cependant réservées à des joueurs/paires dont les inscriptions sont arrivées plus tard.
- 3.8 Les frais d'inscription s'élèvent à **16€** pour 1 tableau, **22€** pour 2 tableaux.
- 3.9 La répartition des joueurs dans les séries se fera en respectant l'article 3.2.1.5 du RGC (règle des 16 fois).
- 3.11 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le **samedi de 8h00 à 22h00 et le dimanche de 8h00 à 18h00**.
- 3.12 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

### Article 4 : forfaits

---

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **INTO THE BAD** doit connaître le règlement fédéral et de la **LIFB** relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
  - Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
  - Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la **LIFB** accompagné du formulaire dûment rempli (à télécharger). **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur dans les 24 heures s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant dans le même délai.



## Article 5 : déroulement

---

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. Elles sont disponibles sur d'autres supports de communication tel que sur eBad/BadNet. En cas d'envois de courriels successifs, **il faudra tenir compte de la dernière convocation envoyée ou des indications sur eBad/BadNet.**
- 5.2 Tout joueur **doit** venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre accompagnée d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est : **RSL n3**. Ils seront fournis pour les finales.
- 5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les autres matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office, si disponible. Certains matchs pourront également être arbitrés à la demande du Juge-arbitre.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **4 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris. Passé ce délai, tout joueur non présent sur le court sera susceptible d'être déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 5.9 Les joueurs seront convoqués au point de rassemblement puis seront invités à jouer sur le terrain désigné.
- 5.10 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté let une fois à chaque service et faute en jeu (sauf les filins qui sont comptés let au service et en jeu).
- 5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.13 La participation au tournoi **INTO THE BAD** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement aux vues ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.15 Le protocole sanitaire utilisé est celui en vigueur au moment de la compétition.
- 5.16 **Toute participation implique l'adoption du présent règlement.**